**Annexe 5 Bis : l’offre de formation régionale, et plus particulièrement la partie formation linguistique dispensée dans le cadre du dispositif Savoirs Essentiels**

**Les formations de la Région Normandie :**

Sur le territoire normand, l’offre de formation se partage entre Pôle Emploi et la Région. Pôle Emploi gère les demandes individuelles, et la Région l’offre collective.

Déployé par la Région Normandie, le dispositif **Savoirs Essentiels** permet aux publics visés d’acquérir et de développer le socle de compétences générales, comportementales et transversales nécessaires à leur intégration sociale et à leur évolution professionnelle ; notamment être capable de communiquer en français à l’écrit et à l’oral et utiliser les outils numériques, pour faciliter les actes de la vie quotidienne et la vie professionnelle.

**Publics cibles** du programme régional de formation :

* Toute personne en recherche d’emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
* Personne sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel ;
* Salariés en contrat d’insertion.

Afin d’être éligibles, **les publics non scolarisés en langue française** devront :

* Avoir suivi la formation linguistique de l’OFII préalablement, lorsqu’elle est prescrite ;
* Disposer d’une autorisation de travailler sur le sol français pour pouvoir bénéficier du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

[Savoirs Essentiels | Des parcours, un métier - Région Normandie](https://parcours-metier.normandie.fr/ftlv-Savoirs-Essentiels#:~:text=Ce%20dispositif%20ouvre%20droit%20%C3%A0,la%20dur%C3%A9e%20de%20l%27action.)